L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 11 JUIN 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI MATIN, 11 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Moreau et Marigny—groceries, etc.

Par S. Guinault, rue St. Louis, entre Bourbon et Royale—l'ameublement du restaurant No 77 rue St. Louis.

Par Hoffman, Marks & Co.—au No 28 de la rue de Chartres—habillements, chapeaux, lingerie, parapluies et malles.

Par D. E. Morphy, encoignure Canal et Tchoupitoulas—marchandises avariées.

ATTENTION!!

Vente continuée.—La vente à l'encan par le shérif des marchandises sèches et autres transportées de la Maison Rouge No 1, sera continuée aujourd'hui à 10 heures et demie A. M., à son entrepôt Nos 23 et 25 rue d'Orléans, Deuxième District.

ATTENTION!

Marchandises endommagées. — Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy, encanteur.

Un arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis.

Les journaux connus ici pour avoir soutenu ou toléré dans tous les temps les mauvaises mesures financières de l'Etat et de la ville et pour avoir défendu les intérêts des agioteurs et des détenteurs de bons, ont commenté avec une certaine complaisance un arrêt que la Cour Suprême des Etats-Unis vient de rendre contre une petite ville du Wisconsin, ruinée presque de fond en comble par l'ineptie ou la friponnerie de ses administrateurs ou de ses conseillers municipaux. Suivant cet arrêt, cette petite ville qui a 7000 habitants et dont les propriétés sont assessées à 1 million seulement, aurait à payer $750,0000 de bons émis pour chemins de fer et délivrés à une de ces compagnies véreuses qui veulent faire de l'industrie avec l'argent d'autrui et acquérir cependant un droit de jouissance, d'administration et de propriété.

Evidemment quand les habitants de Watertown, c'est le nom de cette petite ville, consentaient ou semblaient consentir à l'émission d'une dette de $750,000 quand ils n'avaient pour la payer qu'un assessement d'un million, ils ne savaient ce qu'ils faisaient. Ici, en 1853, les gens sensés jetèrent les hauts cris à l'arrêt de la Cour Suprême qui validait une dette de quatre millions pour le chemin de fer de Jackson et le chemin de fer des Opelousas et légalisait une taxe spéciale en faveur de compagnies industrielles bien que la ville fût déjà en possession d'un assessement foncier de 80 millions au moins. Que n'eussent-ils pas dit s'il se fût agi d'une émission de 60 millions, car ce chiffre représente juste les proportions de dette et d'assessement de la bourgade du Wisconsin condamnée à l'expropriation par la Cour Suprême des Etats-Unis. C'est comme si l'on voulait faire payer 500 millions aux habitants de New-York, 300 millions à ceux de Philadelphie et 150 à ceux de Boston, de Baltimore, de Cincinnati, de St-Louis et de Chicago. Ces villes se soumettraient-elles à une pareille justice? Evidemment non, et l'arrêt de la Cour, tout suprême qu'il fût, n'y serait pas exécuté.

L'arrêt, en ce qui concerne la bourgade dont il est question, ne se comprend ni ne se justifie guères. La fraude vicie tous les contrats. Comment la Cour Suprême des Etats-Unis n'a-t-elle pas vu qu'une corporation de 7000 habitants, ayant des valeurs foncières pour un million, n'avait pu, sans fraude, être amenée à contracter une dette de $750.000 pour une entreprise industrielle? C'est cent fois pire que tout ce qui s'est fait ici, sous le gouvernement le plus exécrable du monde, sous le gouvernement de Warmoth. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que la Cour décide que, par voie de mandamus, la petite ville pourra être forcée de lever des taxes pour payer les détenteurs de bons et cela jusqu'à extinction de dette; et si les taxes ne sont pas levées, les créanciers pourront même saisir les propriétés particulières, c'est à dire prendre la ville entière et la faire vendre jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits. C'est fort. Mais, dit-on, la dette est représentée; on a donné des valeurs pour $750.000; donc il faut les payer.

Oui, on a donné des valeurs comme dans le cas suivant probablement:

Un fils de famille emprunte $20.000 à un usurier. Il reçoit $500 d'argent, $5.000 de farine, $5.000 de viande salée, $5.000 de whiskey et $4.500 de pommes de terre, de beurre et de fromage. L'argent est bien vite loin et le jeune homme vend les produits. Il en tire $1.200. Il a donc reçu en tout $1.700 pour un billet de $20.000 qu'il a souscrit. Il ne veut pas payer; l'usurier poursuit; le billet est annulé ou réduit, vu la fraude et l'usurier est puni comme escroc. Tel serait le dénouement d'une affaire pareille en Angleterre, en France, en Allemagne, où cela s'est vu nombre de fois.

Les répudiateurs de la petite ville du Wisconsin ont bien reçu des rails, des pièces de bois, des endiguements, des talus, mais pour une valeur qui constitue une escroquerie bien caractérisée; le chemin de fer peut n'être pas fini, ni même commencé, ni même en train de commencer jamais; ou bien somme il traverse le désert probablement, il ne peut donner aucun revenu et en attendant il faut servir les intérêts des bons émis et même fournir chaque année une somme pour en opérer l'amortissement graduel. Voilà une triste servitude et à laquelle une cour d'équité devrait mettre un terme.

Mais la Cour Suprême des Etats-Unis n'entendant pas de cette oreille là, a décidé que toute la dette était légale. La Cour Suprême représente le droit, surtout le droit écrit; elle a vu d'un côté une obligation formelle et, de l'autre, l'envie de s'y soustraire par cela seul qu'elle était onéreuse à ceux qui l'avaient contractée, et la Cour l'a maintenue parce qu'elle avait été contractée avec liberté bien qu'avec imprudence.

On voit tout de suite que ce cas n'est pas le nôtre et que les habitants de la Nouvelle-Orléans ont à invoquer des raisons que n'ont pu faire valoir les habitants de la ville de Watertown. Ces derniers avaient un conseil municipal choisi par eux et délibérant librement. Ils pouvaient donc se défendre contre la fraude et la dénoncer jusque dans ses plans les plus ténébreux. Ici, depuis la substitution de la commission municipale à l'ancien conseil de ville, sous l'occupation militaire, nous n'avons plus eu d'élections libres. Toutes ont été viciées par la corruption et la fraude sous l'influence du parti radical. La dernière élection elle-même n'a pas été libre, car pour avoir une protection contre des pratiques déloyales, il nous a fallu subir des conditions qui nous répugnaient.

D'ailleurs, c'est la Législature qui a fait les dettes de la ville et c'est l'Etat lui-même qui nous a ruinés. L'Exécutif a spéculé avec nos valeurs et par son omnipotence sur notre gouvernement municipal, il nous a forcés de subir les expédients financiers les plus onéreux. Il reste aux habitants de Watertown une voie ferrée qui un jour peut-être vaudra quelque chose. Quant à nous, il ne nous reste rien de 13 ou 14 millions ajoutés à notre ancienne dette, et il nous faut servir la dette nouvelle tout comme si elle nous eut été utile et profitable.

Nous insistons particulièrement sur ce fait: toutes les obligations financières de notre ville ont été ou autorisées ou imposées par la Législature. C'est la Législature qui a gouverné la Nouvelle-Orléans depuis 1862, et toutes nos dettes ou nos émissions de bons, venues après cette date, devraient être considérées comme des dettes ou des émissions de l'Etat. N'est-ce pas à cause de cela qu'elles n'ont rien rapporté et qu'elles nous font subir aujourd'hui un poids qui nous écrase? Ces mêmes journaux, défenseurs obstinés des opérations de l'agiotage, en conviennent: la Nouvelle-Orléans souffre; elle étouffe, et loin de pouvoir payer un cent d'intérêt, elle ne pourra pas même subvenir aux frais de son administration dilapidatrice.

Or, si la Législature a usurpé le gouvernement de la Nouvelle-Orléans, si par une série de lois inconstitutionnelles elle a opprimé, violé, anéanti ses libertés municipales, les dettes de cette ville ne doivent-elles pas être regardées comme des dettes d'Etat et répudiées ou réduites de la même manière? La Nouvelle-Orléans est, en outre, la capitale de l'Etat; le parti radical, en faisant de cette ville la base de ses opérations politiques en a fait l'Etat même. Elle doit donc avoir les mêmes droits en matière de dettes, et si l'Etat peut répudier et radier les siennes, la Nouvelle-Orléans peut en faire autant pour elle-même, car c'est par la faute de l'Etat qu'elle est réduite à cette extrémité.

Il y a donc une grande différence, sous le rapport moral, entre la situation de Watertown qui veut répudier des bons et la situation de la Nouvelle-Orléans qui veut réduire la valeur des siens. Watertown était libre, la Nouvelle-Orléans ne l'était pas. La ville du Wisconsin avait sa représentation légale, la nôtre ne l'avait pas. La première a fait ce qu'elle a voulu, la seconde n'a jamais fait que la volonté des autres; elle a subi constamment, depuis 12 ans, le joug d'un parti, aujourd'hui conspué dans les Etats-Unis, au Nord comme au Sud; elle a été tyrannisée, pillée, volée, et ses obligations, basées sur la fraude ou imposées par la violence, n'ont aucune valeur. Il n'y a pas au monde un tribunal qui, ayant le respect de lui-même et le sentiment du droit, voulut les légaliser.

Ainsi que les journaux plus ou moins favorables à l'agiotage, en prennent leur parti! Qu'ils se désillusionnent! La Cour Suprême des Etats-Unis a pu vouloir conserver la validité de contrats absurdes en considération de la liberté des contractants et de leur indépendance; c'est une leçon pour toutes les municipalités de la République; mais la Cour Suprême ne décrétera pas la ruine de la Nouvelle-Orléans en validant des émissions de bons faites malgré elle, pendant qu'elle était esclave, et contre lesquelles la grande masse de la population de l'Etat a toujours protesté.

Il ne faut donc pas que les contribuables de la Nouvelle-Orléans se découragent; il ne faut donc pas que les sociétés qui se forment actuellement pour la libération financière et administrative de l'Etat et de la ville, se laissent arrêter par la décision de la Cour Suprême des Etats-Unis contre les répudiateurs du Wisconsin. Cette décision ne peut, en principe, s'appliquer à nos affaires; elle ne saurait, en conséquence, ralentir nos efforts ni refroidir notre détermination. Que les sociétés continuent leur organisation; que les patriotes se groupent; qu'ils ne craignent de prendre aucun engagement pour le bien du pays et quand le temps sera venu, nous le répétons, qu'ils agissent! Ou nous nous trompons fort, ou bientôt il n'y aura plus aux Etats-Unis que des gens heureux d'applaudir à cette révolution du salut.

LE VERDICT DU JURI DANS L'AFFAIRE DE LA PAROISSE GRANT.

Le juri a rendu hier soir son verdict dans l'affaire des prisonniers de la paroisse Grant. Cinq des accusés ont été acquittés; trois ont été déclarés coupables sur les 16 premiers chefs de l'acte d'accusation, mais ils ont été recommandés à l'indulgence de la Cour. La sentence doit être prononcée ce matin. Nous attendrons l'arrêt pour apprécier le verdict du juri et la condamnation. Nous nous bornerons à constater aujourd'hui, l'impression douloureuse produite chez tous ceux qui ont eu connaissance du verdict hier soir. On s'attendait, sinon à un acquittement général, du moins à un désaccord du juri, qui eût forcément amené une cessation des poursuites. A demain nos commentaires sur ce verdict qui aura certainement pour effet d'activer l'organisation de la ligue blanche.

MEURTRE DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES.

Nous venons de recevoir des informations sur une horrible tragédie qui s'est passée sur l'habitation du docteur J. B. Wilkinson, dans la paroisse Plaquemines.

Vendredi dernier un nègre du nom de Joseph Jackson, s'étant enivré, a insulté un révérend *preacher* de couleur, le nommé Robert Henry, et s'est même oublié au point de le frapper au visage.

Le révérend personnage, sans se fâcher, a battu en retraite et s'est enfermé dans sa chambre. Jackson, croyant qu'il avait peur de lui, a voulu poursuivre son triomphe, et ramassant plusieurs morceaux de briques, il a eu l'audace d'aller attaquer le révérend Henry dans sa propre maison.

La patience a échappé enfin au saint homme, qui, comme Jackson, était dans les vignes, et prenant un fusil chargé à chevrotines, il a tué son adversaire raide.

Le meurtrier a été arrêté immédiatement et enfermé dans la prison de la paroisse.

UN ASSASSINAT MYSTERIEUX.

Un inspecteur du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas, faisant sa tournée, avant-hier matin, a trouvé le cadavre d'un nègre caché dans un buisson, près de la voie, et déjà en décomposition. Le coroner Grayer, averti du fait, s'est rendu sur le théâtre du crime, à six milles et demi de la Nouvelle-Orléans et a fait une enquête.

La victime est un certain Jerry Prophet, âgé de quarante-cinq ans.

On a trouvé que son corps était criblé de chevrotines, et la mort a dû être instantanée.

Après avoir accompli son crime, l'assassin mystérieux aura traîné le cadavre en dehors de la voie et l'aura caché sous des branchages.

A AJOUTER AUX COQUILLES CÉLÈBRES.—Un des compositeurs de l'*Abeille*, voulant enrichir la collection des coquilles célèbres, dont nous avons cité, mardi, quelques exemples, a bravement imprimé la phrase suivante qui se trouvait en tête de nos dépêches, dans le numéro d'hier.

Londres, 9.—Une dépêche de Bombay dit que la saison des plaisirs a commencé et qu'on s'en réjouit à cause des récoltes.

La saison des plaisirs coïncide peut-être à Bombay avec celle des pluies, mais ce n'est pas évidemment du commencement des plaisirs qu'on se réjouissait à propos de récoltes.

LA LANTERNE.—Le Dr. Testut nous prie d'annoncer que *La Lanterne* ne se vendra plus ailleurs qu'à son bureau, rue de Chartres, No 133, et à l'étalage de M. Simon, coin Passage de la Bourse et de la rue St-Louis. Le meilleur et le plus sûr moyen de recevoir régulièrement le journal du Dr. Testut, remis à domicile par l'éditeur lui-même, est de s'y abonner pour trois mois, moyennant une piastre et demie. Le Dr. Testut fournira les numéros précédents qu'on désirerait en vue des feuilletons qu'ils contiennent au complet.

COLUMBUS ENQUIRER.—Les numéros de ce journal du dimanche 31 mai, et du dimanche 7 juin, contiennent des correspondances de la Nouvelle Orléans, signées "Vedette," qui seront lues ici avec une vive curiosité. L'auteur lève les voiles et les masques de la coterie radicale sans hésitation et en homme qui connaît bien des secrets. On peut se procurer le Columbus Enquirer chez C. C. Haley.

C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal, paye le plus haut prix, pour le vieil argent, le vieil or et les diamants.

Le gros lot de $20,000
Le gros lot de $20,000
Le gros lot de $20,000
Le gros lot de $20,000
Le gros lot de $20,000
Sera gagné le 20 juin
Sera gagné le 20 juin
Sera gagné le 20 juin
Sera gagné le 20 juin
Sera gagné le 20 juin

MISE SOUS CAUTION DE M. A. B. PHILLIPS A LA BAIE ST-LOUIS.—M. A. B. Phillips, dont l'extradition avait été requise par le gouverneur du Mississippi, à cause de son duel, est parti mardi matin pour la Baie St-Louis sous la garde de l'officier Duval de la Baie St-Louis. Il est revenu à la Nouvelle-Orléans hier matin, après avoir été mis en liberté sous un cautionnement de $4000 par le juge Chandler. Il a été traité avec la plus grande courtoisie par le juge et les officiers de la Cour.

Un examen des procédures indique qu'il n'y avait aucune preuve pouvant justifier un verdict de mise en accusation par le grand juri.

M. Phillips ne se serait pas laissé arrêter s'il n'eût considéré comme très probable sa mise en liberté sous caution. Nous voyons avec satisfaction que cette mesure d'équité n'a souffert aucune difficulté, et nous serons toujours disposé à reconnaître la modération et la courtoisie dont le juge et les officiers de la Cour du comté de Hancock feront preuve à l'égard de ceux de nos concitoyens qui auront à comparaître devant eux.

DÉPART DU GOUVERNEUR MCENERY.—Notre estimable et sympathique gouverneur, le colonel McEnery part aujourd'hui à cinq heures pour retourner à Monroe, paroisse Ouachita. Il s'embarquera à bord du bateau à vapeur *Willie*, au haut de la rue Bienville. Ses amis se proposent d'aller lui faire leurs adieux. Il y aura donc foule sur la Levée pour assister au départ du Willie.

MATINÉE A LA SALLE GRUNEWALD.—Le grand orchestre de Robert Meyer donnera sa première matinée aujourd'hui à midi. Nous appelons l'attention sur l'annonce insérée à la place habituelle. On trouvera le programme dans la salle du concert. Les enfants pourront danser lorsque l'orchestre exécutera des airs de danse. Tous les promeneurs et les promeneuses de la rue du Canal s'arrêteront à la salle Grunewald pour oublier la chaleur en entendant un peu de bonne musique.

Vous trouverez du "vrai jais anglais," reçu hier chez Zimmermann, 129 rue du Canal.

Le seul moyen de faire fortune
Le seul moyen de faire fortune
Le seul moyen de faire fortune
Le seul moyen de faire fortune
Le seul moyen de faire fortune
Est de prendre à la loterie de la Louisiane
Est de prendre à la loterie de la Louisiane
Est de prendre à la loterie de la Louisiane
Est de prendre à la loterie de la Louisiane
Est de prendre à la loterie de la Louisiane

NETTOYAGE DES COUVERTURES DE LAINE BLANCHE.—Nous recommandons aux ménagères la lecture de l'annonce que M. J. Randon, teinturier, rue Bourbon près la rue Bienville, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Il s'agit, dans cette annonce, d'un nouveau système pour le nettoyage des couvertures blanches de laine. Par ce moyen, les couvertures sont remises à neuf quelque soit leur mauvais état et l'usage qui en a été fait. On peut aller voir l'application du procédé dans l'atelier même où il est mis en œuvre, et quiconque en aura été témoin sera convaincu de la supériorité et de l'excellence ainsi que de la nouveauté du moyen.

Le temps du trajet pour se rendre aux divers points au Nord, est de plusieurs heures plus court par la voie de Mobile que par toute autre route. C'est la seule ligne qui ait des voitures dites "Pullman Palaces Cars" de cette ville à Louisville, Charlotte et les eaux de la Virginie. Deux changements de moins que par toute autre ligne pour tous les points au Nord.

AVIS AUX LAITIERS.—M. C. Gouzy, 131 rue des Français, offre au-dessous du prix du son, 600 barils de farine de pois de la Caroline, l'aliment le plus nutritif pour les vaches.

NETTOYAGE DE CITERNES.—Beaucoup de fièvres et de dérangements sont causés par l'usage de l'eau de citerne corrompue. Toute citerne devrait être nettoyée plusieurs fois par an. M. Joseph Mayer se charge de ce nettoyage à des prix très modérés. Voir son avis.

M. Hyver, ancien horloger et bijoutier des plus estimés de cette ville, s'étant retiré des affaires en 1870, et ayant accepté une première place chez MM. A. B. Griswold & Co., informe ses amis et le public en général qu'il s'est associé avec M. F. T. Ople, rue Bienville No 66, où il répondra toujours aux demandes avec la plus rigoureuse ponctualité.

MEUBLES! MEUBLES!!—La popularité du magasin de meubles de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, va croissant tous les jours. Cette vogue s'explique aisément pour le bon marché exceptionnel dont M. Hubbard s'est fait une loi invariable. On trouve chez lui des meubles pour toutes les bourses, des meubles de luxe pour le riche, des meubles modestes, mais bons et solides, pour le pauvre. Nous signalons avec plaisir son magasin à nos lecteurs.

ASSESSEMENT No 164 et 165.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort d'Honoride Laussade et de Margaret Umhausen, payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," No 19, rue du Camp.

Parures en "Grenat noir anglais," reçues hier chez Zimmermann, 129 rue du Canal.

ROCHEFORT JUGÉ PAR LE HERALD.

Le *Herald* donne tout au long la traduction de la conférence faite par Rochefort à New-York, et il la juge ainsi:

La conférence vient à l'appui de la réputation de M. Rochefort comme littérateur d'un mérite remarquable. Tout le ton de ce discours, cependant, répugne au républicanisme, comme nous le comprenons ici, et rien ne pourrait être plus désastreux pour la France que le triomphe de son auteur et de ses amis. M. Rochefort est encore un homme jeune, qui s'est fait un nom et qui a fait beaucoup de mal. Le meilleur souhait que nous puissions former pour lui est qu'il puisse apprendre la modération, la sagesse et la patience, et surtout cette vérité que la France est assez grande pour tous les Français, et non pas seulement pour ceux qui portent le bonnet rouge.

LA LETTRE DE M. THIERS ET BARODET.—On lit dans le *Soir*:

La lettre publiée par le *Figaro* comme l'œuvre de M. Thiers a déridé les membres de la Chambre, malgré leurs préoccupations politiques actuelles.

On se demandait quelle figure feraient en se regardant MM. Thiers et Barodet, alors que le premier a écrit du second en se cachant sous le masque "d'un vieil abonné."

Le citoyen Barodet, c'est l'envahissement étranger, c'est le cheval prussien rongeant l'écorce des arbres des Champs-Elysées, ce sont nos mères, nos femmes, nos enfants insultés.

Et plus bas:

Barodet signifie:

Vol, pillage, assassinat des otages, destruction, anéantissement.

Le *Figaro* du 28 mai publie, de son côté, ce qui suit:

Enfin, M. Barodet s'est décidé à sortir par un coup d'éclat, de l'épaisse obscurité où il disparaissait depuis un an.

La lettre du *Vieil abonné*, rééditée par le *Figaro*, l'a mis dans tous ses états. Après de longues et laborieuses réflexions, il a résolu d'en demander réparation à M. Thiers. Donc, hier matin, M. Barodet, flanqué de deux amis, portant tous trois le chapeau légèrement de travers, est venu frapper à l'hôtel Bagration.

Introduit auprès de M. Thiers, il lui a demandé de rectifier les lignes dans lesquelles il était dit que le nom de Barodet signifiait: pillage, pétrole et commune.

M. Thiers refusa net, alléguant que l'affaire était vieille et qu'il était plus sage de n'en point parler.

M. Barodet insista énergiquement.

—Une lettre de Barthélemy-Saint-Hilaire me suffirait, dit-il.

—Barthélemy n'écrira point, répliqua M. Thiers.

—C'est bien, reprit M. Barodet, j'aviserai.

Et, toujours flanqué de ses deux amis, il sortit, la mine tragique, respirant des idées de combat singulier, de duel à mort.

Les choses en sont là. M. Barodet se battra-t-il? S'il se bat, que diront ses électeurs!

Réparations de bijoux, exécutés chez Zimmermann, à très bon marché, par les meilleurs ouvriers.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

VERDICT DU JURY.

A neuf heures, hier matin, les douze jurés ne pouvant pas s'accorder, ont fait demander au juge Woods de nouvelles instructions sur la loi, et celui-ci leur a lu pour la seconde fois son exposition des faits, sa "*charge*," comme on dit en anglais.

Ils se sont retirés de nouveau pour délibérer. La rumeur disait alors qu'il y en avait huit en faveur de l'acquittement et quatre en faveur de la condamnation.

A huit heures vingt minutes hier soir, les jurés ont fait dire au juge qu'ils étaient prêts à donner leur verdict.

Voici ce verdict:

J. P. Hadnot, W. J. Cruikshank et William D. Irwin, trouvés coupables de conspiration et de meurtre, conformément aux seize premiers chefs d'accusation, mais recommandés à la clémence de la Cour.

A. P. Gibbons, Clement Penn, Thomas J. Hickman, Denis Lemoine, et Prudhome Lemoine, acquittés.

Les huit prisonniers qui avaient été conduits en cour pour entendre le verdict ont été ramenés en prison; et ce matin, on donnera lecture de la sentence.

M. Whitaker, avocat de la défense, a déclaré qu'il ferait appel à la Cour Suprême des Etats-Unis pour déterminer certains points de droit, relativement à la condamnation de messieurs Hadnot, Cruikshank et Irwin.

Le juge Bradley de la Cour Suprême des Etats-Unis, qui a présidé la Cour de Circuit pendant les premiers jours du procès, avait promis à M. R. H. Marr, qu'il déciderait avec le juge Woods certaines questions de légalité, dans le cas où les accusés seraient trouvés coupables.

Voici les noms des douze jurés:

Alexander McKee, T. Kelly, Jos. Dastugue, couleur, J. C. Gans, George D. Wright, Charles Bernard, Florville Foy, couleur, Jas. Mulvey, Jacob Wolf, E. S. Curry, Sidney Brunet, Jos. R. Beals.

Installation prochaine de Kellogg et de sa suite à l'Hotel St-Louis.

L'hotel St-Louis est bien décidément transformé en maison d'Etat. Dans quelques jours le pseudo-gouverneur Kellogg et les principaux chefs de son clan en prendront possession. L'entrée de la rotonde est encombrée de bureaux et de meubles et tous les préparatifs sont à peu complétés.

Les charpentiers et les ouvriers travaillent avec ardeur, et le gros général Barber, qui a manié le rabot alors qu'il n'était pas sénateur, surveille les travaux avec intérêt et ne dédaigne pas de donner des conseils, toujours très judicieux.

Un coroner envoyé en prison.

M. A. A. Atocha, juge de la Cour Criminelle Supérieure, est, comme Louis XIV, il n'aime pas attendre. Le coroner Grayer ayant été appelé à faire la levée d'un corps, avant hier matin, a été retenu plus longtemps qu'il ne le croyait et a tardé, conséquemment, à se présenter devant la Cour Criminelle Supérieure où siégeait le juge Atocha.

Son honneur, furieux d'avoir attendu, a condamné le coroner à payer une amende, et celui-ci ayant refusé péremptoirement, a été condamné avec son député à douze heures de prison.

L'enquête sur l'incendie des magasins de Baily et Pond.

Nous avons déjà annoncé à nos lecteurs l'arrestation de deux hommes, nommés Michael Ruhe et Paul Lucas, employés dans les magasins de messieurs Baily et Pond, coin des rues Canal et Tchoupitoulas, qui sont accusés d'avoir incendié la bâtisse.

Dans l'examen préliminaire devant le juge de paix Laresche, ces deux hommes ont déclaré qu'ils avaient été enfermés par mégarde dans le magasin, le soir où le feu a éclaté, et que ne sachant comment sortir et ne voulant pas laisser les portes ouvertes, ils s'étaient accrochés au balcon du premier étage, et gagnant les colonnes qui le soutenaient, ils sont descendus par derrière dans la rue.

Ils n'ont appris que le lendemain matin que l'incendie avait eu lieu.

M. José Domingo a vu descendre les deux accusés par le balcon et les a reconnus. B. B. Collman, un gardien particulier employé par quelques magasins de la rue du Canal, a vu également sortir Michael Ruhe et Paul Lucas.

Jusqu'à présent, il n'y a pas de preuves directes contre les accusés.

Le témoignage de M. Charles O'Connor, ingénieur en chef du département de l'incendie, est important. Il a constaté que le feu avait été mis dans plusieurs endroits au premier et au second étage.

Incendie rue Villeré.

Vers deux heures et demie, hier matin, le feu s'est déclaré dans une maison en bois sise rue Villeré, entre Esplanade et Kerlerec, appartenant à Sidney Thézan et occupée par lui.

Les dégâts sont évalués à $300 et sont couverts par une assurance. Le feu est attribué à la malveillance, et le bureau des assureurs fera une investigation.

Secours pour les inondés.

Les souscriptions reçues hier à la mairie pour les victimes de l'inondation se montent à $778,00, ce qui porte à $165,620,92 le total des fonds de secours.

Voici la liste:

W. G. Browning, de Brooklyn, New-York	$ 25 00
Eglise Presbytérienne de Browns-ville, Texas	25 00
Collections faites à New-York, par M. Thomas Chalmers, agent de Stauffer McCready & Co.	
Cracker et Bristow, Saunton, Massachusetts	250 00
Collins & Co	100 00
Robert Colgate & Co	100 00
Landers, Prag et Clark	50 00
C. P. Reynolds & Co	50 00
McKesson et Robbins	25 00
Campbell et Thayer	25 00
E. M. Boynton	25 00
Total	$778 00

ROCHEFORT ET LA DÉPORTATION—Tant que M. Thiers a été au pouvoir, Rochefort a échappé à la déportation, sous le prétexte fallacieux que sa santé était délicate. Il n'eût pas montré la même indulgence à l'égard de M. Thiers, s'il fût en juger par l'extrait suivant du *mot d'ordre*, que cite le *Figaro*:

Qui eût pu le penser! .... C'est Rochefort qui a eu, le premier, l'idée d'envoyer à la Nouvelle-Calédonie les vaincus de la guerre civile de 1871.

Si vous en doutez, lisez les lignes qui suivent. Elles sont la conclusion d'un article du *Mot d'Ordre*, en date du 2 mai 1871, dans lequel Rochefort, après avoir démontré que M. Thiers est un antropophage, écrit ceci:

"Il ne nous reste plus qu'à courir sus à ce mangeur de chair humaine et à l'envoyer par un bon décret de déportation, retrouver sa vraie famille les cannibales de la Nouvelle-Calédonie!"

—Section des domestiques terribles, ouverte par *Paris-Journal*.

Mme X.... prie une ancienne cuisinière qui s'est mariée chez elle et qu'elle a gardée longtemps, de lui chercher une remplaçante.

La remplaçante trouvée:

—Croyez-vous qu'elle me satisfera? demanda Mme X.... à son ancienne cuisinière.

—Je l'espère, madame, reprend celle-ci; d'ailleurs, en entrant chez madame, elle saura sur quel pied danser: *je lui ai dit tous ce défauts de madame.*—F. M.

Les lots sont de $80,400
Les lots sont de $80,400
Les lots sont de $80,400
Les lots sont de $80,400
Les lots sont de $80,400
A la loterie de la Louisiane
A la loterie de la Louisiane
A la loterie de la Louisiane
A la loterie de la Louisiane
A la loterie de la Louisiane

Montres d'argent, garanties pour marquer l'heure avec précision, à $12, $14, $16 et $18, chez C. H. Zimmermann, 129 rue du Canal.

23

Nourriture et digestion.—Dans la dyspepsie le jus gastrique qui devrait dissoudre les aliments est formé seulement en petite quantité et quelque puisse être le sentiment du vide et de la faiblesse en pareils cas, le dyspeptique doit manger modérément. Pour remédier au mal, les membranes muqueuses de l'estomac, qui secrètent et émettent le fluide gastrique, doivent être stimulées et fortifiées et la meilleure, et au fait la plus sûre préparation pour produire cet effet est celle de Hostetter ou Stomach Bitters. Non seulement cet admirable stomachique fournit en quantité suffisante et soutenue le dissolvant ou le résolutif qui convertit la nourriture en éléments de vie, mais il règle aussi le flux de la bile, contrôle les boyaux, et procure de la vigueur aux nerfs. La chaleur que la première dose répand dans le système est un gage des effets les plus permanents de vitalité qui sont produits par l'usage constant du remède. Il améliore l'appétit, égaye l'esprit, et donne au corps de la flexibilité et de la force.

TEMPERATURE.—10 juin 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 A. M.	80	26
12 M.	88	31
3 P. M.	92	34
6 P. M.	88	31

AU PUBLIC.

Guérisons garanties.—A l'effet de renseigner les personnes qui désirent suivre notre traitement, et d'après les conseils d'un grand nombre d'amis et d'anciens clients, nous faisons la déclaration suivante:

Contrairement à l'opinion populaire, le catarrhe est, en réalité, une des maladies chimiques les plus guérissables. L'insuccès des médecins vient, non du caractère invétéré du mal lui-même, mais de ce qu'ils se sont bornés à employer le sel et l'eau et d'autres moyens tout aussi inutiles.

Le catarrhe est guérissable et nous garantissons d'en triompher—sous quelque forme qu'il se présente—si le malade s'engage à suivre nos avis et nos ordonnances; nous en disons autant de la plupart des maux de gorge chimiques—dans l'asthme, lorsque l'emphysème (rupture des cellules aériennes) n'existe pas, et dans la plupart des cas de bronchite, mais quant à cette dernière affection, et à la consomption, nous ne saurions nous prononcer d'une manière positive ou faire de promesses avant un examen attentif; nous pouvons, néanmoins donner au malade l'assurance que la consomption dans sa première période, cède aisément à la médecine et que le plus souvent, les maladies même quand elles sont plus avancées, peuvent être combattues avec succès. La réussite dépend autant des forces vitales, de la constitution du malade que de la période du mal.

Nous donnerons à ceux qui désirent connaître les principes sur lesquels repose notre traitement un exemplaire du numéro extra de notre "Médical Specialist", et nous les référons à d'anciens clients.

Nos prix qui sont déjà au-dessous de ceux des autres praticiens habiles, seront à l'avenir tellement réduits que les plus pauvres de nos clients pourront sans crainte d'outrepasser leurs moyens, venir nous consulter.

Nous sommes aujourd'hui fixés à la Nouvelle-Orléans et notre cabinet ne sera pas fermé en été.

K. B. HUNTER, D. M.,
Médecin pour les maladies de poitrine,
No. 163 de la rue du Canal.
Nouvelle Orléans.

Consultations, tous les jours, de 9 à 3 heures et le dimanche, de 9 heures à midi. Le Dr. Hunter se rend à toutes les heures chez les malades qui ne peuvent pas venir le consulter à son cabinet.
1juin—1f

Succès basé sur le mérite.

Les droguistes—qu'ils vendent en gros ou en détail—disent généralement qu'aucun des remèdes offerts au public américain a jamais, en si peu de temps, trouvé autant d'acheteurs que le Golden Medical Discovery du Dr. Pierce. On ne saurait prétendre que cette popularité soit due à une publicité plus grande que celle qui a été donnée à d'autres médicaments, car tel n'est pas le cas. L'explication du succès dont nous parlons se trouve dans les merveilleuses guérisons opérées par le Medical Discovery dans des cas de bronchites, de maux de gorge et d'affections pulmonaires; ajoutons que la science n'a encore rien inventé de semblable pour purifier le sang—propriétés qui en font un remède souverain dans les maladies de foie et celles qui proviennent du sang, telles que scrofules et maladies de la peau.

Le Medical Discovery non seulement réalise les espérances des personnes qui y ont recours, mais les surpasse de beaucoup. Ceux qui lui sont redevables de leur guérison sont des annonces *vivantes*. Aussi n'est-il pas étonnant que le pharmacien qui tient à plaire à sa clientèle ait toujours à leur disposition une grande quantité de ce précieux remède.

Jesup, Iowa, 5 mai 1873.
Au Dr. R. V. Pierce,
Cher monsieur—Nous vous annonçons avec plaisir que vos remèdes se sont vendus infiniment mieux que tous les autres. Nous les considérons comme les meilleurs qu'il y ait. Tout le monde en fait l'éloge.
2juin—6f v&c   R. L. SMITH & CO.

Décédé hier à 4 heures du matin, ERNEST BROGNIET, à l'âge de cinquante-cinq ans, né à Valenciennes, France. Ses amis et ceux de la famille H. Chaviany, ainsi que les anciens membres des Volontaires français indépendants, dont il était colonel, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 10 heures du matin. Le convoi partira de la maison mortuaire, encoignure Royale et Toulouse.

Décédée soudainement, mardi, 9 juin 1874, à 1 heure P. M., au No 106, rue Derbigny, ZELINA ADOREMUS, âgée de dix-huit mois et onze jours, fille de Adorestine Lacour et de J. P. Lemoine, un des prisonniers de la paroisse Grant.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, Samedi le 13 Juin, à 8 heures du matin, à l'église St Augustin, pour le repos de l'âme de feue MARIE ROSA ISNARD, épouse de RAPHAEL BELTRAN. Les amis et connaissances des deux familles sont respectueusement invités à y assister.
11 juin—2f.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association—No. 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 9 juin 1874.—Les membres de cette société sont informés de la mort d'Honoride Laussade, décédé en la Nlle-Orléans, le 12 novembre 1873; et de Margaret Unhauser, décédée à la Nouvelle-Orléans, le 18 novembre 1873. Ils sont requis de se présenter, sans autre avis, au bureau de la société, No. 19 de la rue du Camp, du 10 juillet 1874, à 4 heures P. M., et de payer $1.25 sur chacun de ces décès.
7 juin au 14.   R. W. YOUNG, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
17.......Rue de Chartres.......17
A. BROUSSEAU.
Importateur et marchand en gros et en détail.
TAPIS—100 rouleaux, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c.
CRIN, guimpe, peluche, &c., &c.
31mai—1PP D.J.S.

Système Randon.

Il est bon de faire savoir au public que F. RANDON, teinturier, rue Bourbon près Bienville, est l'auteur d'un système nouveau et infaillible pour le parfait nettoyage et la remise à neuf des couvertures de laine blanche, quel que soit leur mauvais état et à quel que usage qu'elles aient servi. Elles sont purifiées au moyen d'agents chimiques qui n'en altèrent pas le tissu, et on peut les conserver jusqu'à l'hiver sans que les insectes puissent les attaquer. A ce sujet, F. Randon défie toute concurrence, et il invite même les personnes compétentes et autres à visiter ses ateliers, et plus particulièrement, l'exécution de son système, lequel n'est pratiqué ni ici ni en Europe. On trouvera chez lui des spécimens de nettoyages terminés, comparés avec des couvertures qui ne le sont pas encore.   11juin—1mPP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Messieurs les sociétaires sont avertis qu'une Assemblée Générale extraordinaire aura lieu dimanche prochain 14 juin, à 4 1/2 heures du soir, à l'Asile.
Objet de la séance.
Amendement à la Constitution.
Vu l'importance des travaux, M. le Président compte sur la ponctualité des membres.
Par ordre du Président, J. GIROD,
L. SIMON,
11 juin—4f.   Secrétaire protempor.

L'Union Française, Bureaux rue St-Louis, No. 9.—Le public est informé que l'Union Française tient à la disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Le Président,
11 juin—   L. BRETON.

Avis aux Laitiers.
Le meilleur nutritif pour vaches.
600 Barils de farine de pois Caroline à vendre au-dessous du prix du son.
Chez C. GOUZY.
11 juin—1f.   No. 133, rue Français.

Nettoyage de Citernes.
Le nettoyage des citernes est indispensable au point de vue de l'hygiène et de la salubrité. Joseph Meyer offre de se charger du nettoyage des citernes à des prix très modérés. Lui adresser les ordres chez M. C. Gouzy, 131, rue des Français.   11 juin—3f.

CORDONNIERS ATTENTION! Tous les maîtres cordonniers et soigneurs sont priés de s'assembler JEUDI SOIR, le 11 juin, au COLISEUM HALL, No. 41 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, pour fonder une ASSOCIATION PROTECTIVE.
10 juin—2f   PAR LE COMITÉ.

Bureau de l'Association Mutuelle des Commis de Banque et d'Assurance—Nouvelle-Orléans, 10 juin 1874.—Les membres de l'Association sont prévenus que l'assemblée générale annuelle, pour l'élection des officiers, aura lieu aujourd'hui à 7 heures P. M., à leur salle No. 102, rue du Canal (au-dessus du bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.)
Le rapport annuel du comité d'administration sera aussi soumis.
Tous les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président,
10 juin—   A. DELPEUCH, Secrétaire.

Cérémonie de la Consécration.—Les élèves des Ecoles Catholiques et les orphelins des Asiles Catholiques accompagnés de leurs professeurs et directeurs, sont invités, sans autre avis, à assister à la cérémonie de la consécration de la Province et de l'Archidiocèse de la Nlle Orléans au Sacré-Cœur de Jésus, dimanche, 14 du courant.
La Place Jackson en faisant face à la Cathédrale leur sera réservée; toutes les entrées seront fermées jusqu'à 4 heures et demie de l'après-midi. La porte de la Levée et celle de la rue St Pierre seront alors ouvertes pour admettre les invités dans la place.
G. COLLIGNON,
Chairman du Comité d'arrangement.
10juin—5f.

Bureaux du Southern Mutual Gas Light Company—Nouvelle-Orléans, 2 juin 1874—Conformément aux amendements que les actionnaires ont faits à la charte de cette Compagnie—amendements qui réduisent le capital et la valeur des actions, il a été résolu, aujourd'hui, par le conseil de direction,
Que tous les certificats d'actions non forfaits, soient appelés. Le secrétaire donnera un reçu en vue de l'émission de nouvelles actions. Les actionnaires sont respectueusement invités à se présenter aux bureaux de la compagnie, No 78 de la rue Carondelet.
Par ordre de la Direction.
7 juin—12f   A. B. SEGER, Président.

Liqueurs Brodies.
Nous sommes en pleine saison de diarrhées et de maladies d'entrailles; chaque famille devrait donc avoir la
LIQUEUR BRODIES.
Elle a un goût agréable, on peut la donner, en toute sûreté, aux enfants en bas âge, et elle guérit toujours. L'action en est douce et n'est jamais suivie de la constipation. On peut sauver plus d'une existence en ayant recours à temps à cette préparation.
A vendre par tous les pharmaciens.
I. L. LYONS,
(Successeur de Ball & Lyons,) propriétaire,
Au coin des rues Camp et Gravier.
6juin—1m—PP

Salle Grunewald.
PREMIÈRE GRANDE MATINÉE DONNÉE PAR
Le Grand Orchestre de Robert Meyer.
JEUDI 11 JUIN 1874.
Les portes seront ouvertes à 11 heures.
Le concert commencera à midi.
On trouvera le programme dans la salle.
N. B. Les enfants pourront danser quand seront joués des airs de danse.
Entrée. 50 cents.   Enfants, 25 cents.
La seconde grande matinée aura lieu samedi prochain, 13 juin à midi.   11 juin—1f

J. A. HYVER.   F. T. OPLE.
HYVER & CO.
Fabricants de Chronomètres et de Montres,
Au No 66 de la rue Bienville, près Royale, Nelle-Orléans. Ils se chargent de la réparation de toute espèce de montres fines. La réparation des pendules, des boites à musique, &c. &c., est l'objet d'une attention particulière.
Les prix sont des plus raisonnables.
10juin—1m

Avis.

Il m'a été volé, hier après midi, à ma demeure un paletot dans lequel il y avait un portefeuille contenant vingt piastres en billets des Etats Unis, et de plus, soixante bons pour des personnes qui m'ont laissé de l'ouvrage.
La personne qui les a, est priée de me les faire parvenir par la poste.
Adressé à M. L. Schmutz, au No 171 rue Dumaine, entre Bourbon et Royale,   9 juin—3f

Eaux-de-Vie de Cognac
DE
JULES ROBIN & CO.
Fine-Champagne en 1/8 et 1/10
Année 1871 " 1/4 et 1/8
1870 " 1/4 et 1/8
1868 " 1/4 et 1/8
1860 " 1/4 et 1/8
50 Caisses Fine Champagne 12 bouteilles
25 " " 24 topettes
A vendre par BERCIER & DESMET.
Seuls agents pour le Sud.
9juin—7f   No 16 & No 5 rue Tchoupitoulas.

En Débarquement du "Louisiana" et en magasin
300 Barriques Vin Castemoron & Castelfranc.
100 Futailles Bière Robert Younger
Eaux-de-Vie, Bière Dietjen, Vermouth etc., etc.
A vendre par BERCIER & DESMET.
9juin—2f   No 16 & No 5 rue Tchoupitoulas.

KEEP & RAYMOND.
BEURRE.
15 fréquins Goshen nouveau, de choix
75 " beurre de l'Ouest, choix.
GRAISSE.
103 tierçons King's refined.
200 barillets Raille.
300 baquets de 20 livres.
BACON.
100 boucauts plats côtes de sosées, 1re qualité
25 " plats côtes découvertes
25 " épaules bacon
40 caisses bacon B. fumé, passé au sucre.
JAMBONS.
50 tierçons jambons de Louisville, passé au sucre.
25 " de Cincinnati,
10 " au natrel fourrés.
FARINE.
600 barils Plant's extra.
200 " Ashland.
400 " Belle Créole.
200 " Franklin.
100 " Central.
Farine de Maïs.—200 barils farine de maïs, séchée au four.
Porc-mess.—600 barils Standard Mess.
A vendre par KEEP & RAYMOND,
9 juin—5f.   Au Nos. 77 et 79 de rue Poydras.

En Déchargement
du steamship "State of Louisiana" et à arriver par navire "Tamesi" de Bordeaux:
200 barriques Vin Rouge A. P., très corsé.
150 " St-Macaire "De Lompuy A Buche & Co."
100 caisses Commandon Cognac.
10 huitièmes Cognac "Commandon," 1870.
10 " " 1871.
10 " " 1850.
150 caisses Fruits à l'Eau de Vie, "Blanchard Frères."
A vendre par U. BASSETTI,
Nos 70 et 72, rue Peters, près Poydras.
7juin—1f

Grande réduction de prix
AU MAGASIN DE
B. SEMBRE,
Coin St. Louis et Royale.
Articles pour hommes.
Reçu par le steamer St-Louis un choix splendide de CHEMISES FRANÇAISES, de la célèbre maison Hayem de Paris.
Chemises Toile et devant toile
Chemises Coton en toile d'Alsace.
Chemises haute nouveauté, application fantaisie.
Devants de chemises brodés et unis
Caleçons, Gilets de Peau
Cols, Mouchoirs, Chaussettes
Cravattes, Cannes et Parapluies, etc.
Articles pour dames à prix coûtant.
Corsets français, Corsets français
Vraies Guipures noires
Eventails, Bijouterie & Jais, Ganterie
Stock complet de Mercerie
Spécialité d'Ombrelles, En tout cas
Bains de mer, etc., etc.
Articles de saison.
Hamacs Mexicains, Costumes de bains, voitures pour enfants.
Note—L'annonce ci-dessus est sérieuse, nous prions simplement le public de venir s'assurer de la modicité de nos prix.
3juin—1m. mar. j. d.—PP.

AUX GOURMETS.
CONFISERIE RESTAURANT.
Au coin des rues Conti et Bourgogne.
A. COUDREAU, propriétaire. Ayant ouvert une confiserie restaurant à l'endroit ci-dessus indiqué, je suis prêt à remplir toutes les commandes qui me seront adressées.
Je fournirai les repas aux familles, à domicile, aux conditions les plus avantageuses.
Et exécuterai promptement les ordres pour bals, soirées, mariages, lunches et piques-niques.
On trouvera toujours à mon établissement des gâteaux, des crèmes à la glace et des biscuits glacés.
SALON DE LUNCH.   4 juin—1m2fps

Ecole Classique et Commerciale.
L. A. de MONTLUZIN, Directeur.
Cette Institution est actuellement transférée à la Baie St-Louis, près de l'hotel Stockton, et reçoit des élèves internes aux prix suivants:
Cours Elémentaire, tout frais compris, $300 par an
" Commercial, " " $360 "
" Classique, " " $420 "
Frais d'entrée (extra charge) 10 "
Pour tout renseignement s'adresser à L. A. de Monluzin, Baie St-Louis.
12 mai—1m.   Baie St-Louis, 12 mai 1874.

Le Docteur FORMENTO,
A l'honneur d'informer ses clients, que durant son absence momentanée de la ville, M. le docteur H. de Rancé se chargera de sa clientèle. Le docteur de Rancé a transféré son domicile, au No 307, rue des Remparts, ancienne demeure du docteur FORMENTO.
Heures de consultation: de 9 à 10 heures A. M. et de 3 à 4 heures P. M.   6 juin—15f—MaJD

Demande.

Une dame française désire se rendre utile dans une famille se rendant en Europe, sans autre rémunération que le prix de son passage.
S'adresser au No 130 rue de Chartres.
6juin—3f.

On désire que les 5000 dames de la Nouvelle-Orléans qui visent à l'économie pendant la gêne financière actuelle, sachent que des machines à coudre de TOUS GENRES peuvent être louées à $1 00 par semaine, et qu'après un certain temps, la somme payée pour louage peut servir à l'achat d'une machine de premier ordre. Nous faisons l'échange de machines neuves pour de vieilles. Nous réparons les machines de tous genres. Nous avons les meilleurs fils, aiguilles et huiles ainsi que des améliorations pour toutes les machines. Venez nous voir ou laissez-nous votre adresse au GREGG'S STEAM SEWING MACHINE DEPOT, No. 4 rue Bourgogne, près Canal.   10mai—1m.

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE
A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &C, &C.
No. 43, rue Vieille-Levée.
Reçoivent régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.
Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
29mars—6m

Demande.

On demande un homme marié et sa femme. Le mari doit s'entendre à tenir en bon état chevaux, voitures, buggies et harnais. Sa femme devra s'occuper des travaux en général d'une maison. On leur accordera des appointements libéraux; mais ils doivent être bien recommandés.
S'adresser au No 256 rue du Canal. 19mai—m

CLAIRVOYANCE.
Le Professeur LENORMAND, nouvellement arrivé de Paris, peut être consulté, à la Nouvelle-Orléans, comme clairvoyant, astrologue et spiritualiste.
Le professeur Lenormand est le neveu de la célèbre clairvoyante de ce nom, à Paris. Il a prédit les événements de la catastrophe de Napoléon III, et, par la sympathie, il peut guérir tous genres de maladies et de tracas possédés de famille, ainsi que les personnes dérangées par la boisson. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, il donne des détails sur les vols. Il prédit le passé, le présent et le futur et la destinée de chaque personne.—Office, 78, rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.—Heures: de 8 A. M. à 7 P. M. 9 nov—1an

Hôtels, Restaurants, &c.

Warm Springs,
COMTÉ MADISON, Caroline du Nord,
J. A. SAMPLE
Surintendant général.
Ancien propriétaire du LACLEDE Hotel Mobile, Ala.
Ce magnifique hotel, agrandi et remis à neuf l'hiver, dernier restera ouvert pendant toute l'année.
Pension.—$40 par mois, $12 50 par semaine et $2 par jour. Enfants au-dessous de 10 ans et domestiques de couleur, moitié prix. Service de la malle et express tous les jours. S'arrêter à Morristown sur le East Tennessee & Virginia Rail-Road pour se rendre aux sources.   10juin—mar.J.S 2tc

Hôtel Shady Grove.
A BILOXI. MISSISSIPPI.
M. URBAIN RAMBAUT a l'honneur d'informer le public et les familles en général, qu'il vient de réparer son hôtel, et qu'on y trouvera tout le confort désirable. Ses prix sont des plus modérés.   6 juin—1m

Montgomery White Sulphur Springs.
L'ouverture de ce célèbre établissement aura lieu le 1er juin. Les bâtisses ont été réparées et meublées d'une manière qui ne laisse rien à désirer sous le rapport du comfort et de l'élégance. Les propriétaires n'ont rien négligé pour rendre le séjour des WHITE SULPHUR SPRINGS agréable à leurs pensionnaires, qui y trouveront un express bureau de poste, un bureau de télégraphe, etc. etc. Le corps de musiciens de l'Académie Navale d'Annapolis, Md, a été engagé pour la saison.
Les voyageurs quittent le chemin de fer A. W. 40 à Big Tunnel, et se rendent aux Sources (qui sont à un mille et demi de là) par un embranchement.   23mai—3m.

Hotel et Restaurant
A EST PASCAGOULA.
Le soussigné ayant acquis l'établissement si populaire de O. E. Hall, situé sur le bord de la mer, à Est Pascagoula, annonce respectueusement à ses amis de la Nouvelle-Orléans et au public en général, qu'il en fera l'ouverture le 25 courant.
La cuisine de la maison est excellente.
Prix: Par mois, $55; par semaine, $16; par jour, $2.50. Réduction libérale pour les domestiques et les enfants.
Il y a, à l'usage des pensionnaires, de belles cabanes à bains et tous les autres agréments que peuvent souhaiter ces derniers.
22mai—3m   JOS. PACTEAU.

L'Hôtel de la Grand'Ile.
S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874
C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prenne les VÉRITABLES BAINS DE RESSAC.
Prix de la pension: $50 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et excellente route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Bossier, jusqu'à l'établissement. Un voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à MM. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.
16mai—3m   B. MARGOT Propriétaire.

HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle Orléans.
6mai—4m

HOTEL CASTIGLIONE
A PARIS.
12.......RUE CASTIGLIONE.......12
Près des Tuileries.
Appartements et chambres meublés. Excellente table et service irréprochable.
S'adresser au bureau de l'Abeille pour plus amples renseignements.   10mai—1mois

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
28 fév—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans,
No. 104, RUE DU CANAL.
VINGTIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—
Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1874, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur risques de feu		$694,232 04
Sur risques de mer		80,183 99
Sur risques de rivières		141,085 21
Total des primes		915,121 24
En moins—primes non expirées		195,900 00
Total net des primes, le 31 mai 1873		719 221 24
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$363,616 66	
Sur risques de mer	63,205 72	
Sur risques de rivières	59,825 23	
Taxes, dépenses, intérêts	3,361 94	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	80,346 51	
Réservé pour pertes non encore réglées	45,000 00	615,458 06
Bénéfices		103,763 18

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$244,415 56
Bonds de la ville	309,032 50
Actions de banques et de chemins de fer	21,186 00
Billets garantis par hypothèque	264,775 23
Billets garantis	120,230 89
Effets à recevoir	45,870 00
Primes en voie de recouvrement	113,732 44
Bonds de l'Etat	2,600 00
Actions d'assurance	1,800 00
Actions du Vallette Dry Dock Comp.	20,800 00
Actions du Levee Steam Coton Press	3,785 00
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	4,000 00
Bonds hypothécaires du Turners Association	2,000 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	5,000 00
En caisse	112,372 45
	$1,363,704 78

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY,
Président,
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle Orléans.
Signé sous serment, par devant moi, le 3 juin 1874.
P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.
Au No 140 de la rue Gravier.

L'intérêt habituel de dix pour cent est payable aux actionnaires, sur demande.
—DIRECTEURS—
P. Maspero, M. Puig,
D. A. Chaffraix, D. Mc Coard,
P. Fourchy, J. M. Allen,
L. F. Generes, S. L. Reif,
M. W. Smith. Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.
9 juin

JOHN G. WAGNER,
A L'ENSEIGNE DE LA "BOTTE ROUGE"
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS
ET BOTTINES,
27mars—au 12 juillet   A bon marché!

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.
C'est donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés.   7 avril—1an.

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 153 de la rue Royale entre les rues St. Pierre et Toulouse.
Inventeur breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.
avril—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
SAM JONES, Jr., Trésorier,   23mars—1an.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Avis aux émigrants français.

Nous signalons aux Français nouveaux venus la teneur de l'article suivant de nos statuts ayant trait à la Caisse de Bienfaisance de notre Société.

"Art. 2.—Tout Français ou fils de Français, dont l'arrivée dans cette ville ne datera pas de plus de trois mois, qui remplira les conditions exigées par l'Art. 2 de notre Constitution et qui sera dans le besoin, jouira du droit de se faire admettre dans notre Société par le secours de cette Caisse."

Cette Caisse paie l'admission aux postulants qui se trouvent dans la catégorie décrite par cet article.

Les chefs d'établissements français les maîtres de pension, ainsi que tous ceux qui s'intéressent au bien-être de nos compatriotes, sont invités à porter cet avis à leur connaissance.

Les demandes d'admission peuvent être adressées aux membres honoraires ou aux membres du Conseil de la Société.

Par ordre du Président,
L. SIMON,
4 juin—15f   Secrétaire protem.

Bonne nouvelle pour les buveurs de bière.
Ayant conclu des engagements avec la célèbre BRASSERIE BEST de Milwaukee, je serai à même de fournir ce célèbre breuvage, en quantité pendant la saison. Ma maison est la seule où se vend la véritable Milwaukee. Le prix du verre est de CINQ CENTS.
HUGO REDWITZ,
Au No. 132 de la rue de la Commune.
5 juin—1m.

Guérison radicale de l'Epilepsie.
(Remède Secret.)
M. P. JEGOU, Docteur en Médecine, déclare qu'il est le seul dépositaire d'une poudre qui guérit radicalement l'Epilepsie, la Folie Epileptique, l'Hystérie, la folie Hystérique et la Chorée ou danse de St. Guy. Afin que le public ne puisse avoir aucun doute sur ces guérisons étonnantes, le Dr. P. Jegou s'est mis à la disposition des Docteurs de l'hôpital de Charité et de ceux du bureau de Santé pour traiter gratuitement, à l'hôpital, les malades atteints d'Epilepsie. Un paquet de cette poudre a été déposé entre les mains du chef du bureau de Santé pour constater qu'elle n'est pas dangereuse.
Ce médicament précieux a été employé en France, avec le plus grand succès pendant plus de vingt ans, et les preuves les plus positives en ayant été données, le Dr. P. Jegou a cru rendre un service à l'humanité en se chargeant de faire connaître les effets merveilleux de cette poudre.
Consultations gratuites de 12 h. à 2, et de 5 h. à 7, à la pharmacie de M. F. Lavel, encoignure St. Pierre et Dauphine.—Paiement après guérison radicale.   24mai—1m

Avis.
Après une pratique à la Nouvelle-Orléans de vingt-cinq ans, je me suis décidé en considération de la triste condition des affaires, à donner des consultations gratuites à tout le monde dans les offices suivants: No 179 rue Baronne, encoignure Girod, de 10 à 12 heures a. m; No 4 rue Annonciation, près rue Delord de 1 à 2 heures p. m; coin Canal et Bourgogne de 3 à 4 p. m.
DR. B. MAAS,
24 mai—1m   189 Canal

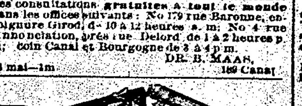

Avis aux amateurs de chasse.
M. JULIEN SAGET prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau specimen d'armes à feu qu'il ait encore reçu. Ces armes sont de différentes qualités et assorties, savoir: Breach Loading, Lefaucheux, Central fire, et à Baguettes, Carabines Monte-Christo et Revolvers fins,—aussi un lot de Cartouches, et de capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange. Vu le retard des arrivages, M. Julien Saget vendra ses armes de 5 à 8 % au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations faites à prix très modérés, et un nouveau fusil se chargeant de 3 manières différentes.
20 mai—3 mois

MORRISON & WOODWARD,
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.
Seuls agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles: de l'Amer Condurango pour le foie; du tonique à la Salsepareille, du Benne Plant, &c.; agents pour la vente du Silver Uterine Supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No. 1 de la rue des Magazins, coin Canal.   18avril—1an

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61.....RUE TCHOUPITOULAS.....61
NOUVELLE-ORLEANS.
29 mai—1an73

Cinquante mille piastres
Seront prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six mois, à un intérêt plus élevé.
4 juil—1an   T. D. VAN HORN, Caissier.

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.
Les dépots faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépots payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois par des dépots faits des économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépots de 10 cents et au delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent payable semi-annuellement ou ajouté au capital.
Tous les dépots sont payables sur demande.
1er mars—1 an

RÉCLAMATIONS.
Les ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis.
No. 33 de la rue Carondelet, N. O.
Boite 2027 du bureau de la poste.   10mai—3 m

AVIS

Aux détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane.

Avis est donné à tous les détenteurs de bons de l'Etat de la Louisiane, d'une émission quelconque, que conformément à une loi de l'Assemblée Générale, approuvée le 24 janvier 1874 et connue généralement sous le nom de "funding bill," le bureau de liquidation désigné dans la dite loi a été dûment organisé et a fait préparer des bons consolidés d'une série uniforme, équivalant en montant à soixante pour cent de tous les bons (non payés) de l'Etat, ayant quarante ans à courir et portant intérêt à raison de sept pour cent l'an. Le bureau sera prêt, à dater du 1er juillet 1874, à échanger les dits bons pour tous les bons et mandats valides et qui n'ont pas encore été payés—à les échanger de la manière et sous la forme indiquées dans la dite loi. Les détenteurs pourront présenter leurs bons, après la dite date, à une époque quelconque. L'échange se fera à la Nlle-Orléans, aux bureaux des commissaires, et à New-York, aux bureaux de l'agent de l'Etat.

Des exemplaires authentiques du "funding bill" seront fournis aux parties intéressées, sur demande adressée à l'hon. P. G. Deslonde, Secrétaire du bureau de liquidation, Nlle Orléans, Lne.

WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de la Louisiane et Président du bureau de liquidation.
P. G. DESLONDE,
Secrétaire d'Etat et Secrétaire du bureau de liquidation.   22mai au 1juil

Avis aux actionnaires de l'Association d'assurances de la Nouvelle-Orléans.—Vous êtes respectueusement invités à vous présenter au Bureau No 102 rue du Canal, munis de vos certificats d'actions d'ancienne émission ($100 l'action), pour recevoir en échange des certificats de nouvelle émission ($30 l'action), conformément à l'Article III section I de la Charte amendée, adoptée le 19 mars 1874.
Nouvelle-Orléans 12 mai 1874.
12mai—1m   G. LANAUX, Secrétaire.

AVIS PUBLIC.

Comité de Distribution.

DUNCAN F. KENNER, Chairman.
J. M. SANDIDGE, ROBERT HARE,
H. F. JOUBERT, A. G. OBER,
T. D. MILLER, JAMES LEWIS,
JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemble chaque jour à 10 heures A. M. au No 23 rue Carondelet. Toute demande de secours, soit verbalement ou par écrit, doit être faite au comité, par l'entremise du chairman, au bureau du comité.   25avril—PP

AVIS PUBLIC.

Comité de Secours en général.

HON. LOUIS A. WILTZ, Maire, Chairman et Trésorier.
JOHN PHELPS, DUNCAN F. KENNER,
ROBERT HARE, S. JAMISON,
J. U. PAYNE, T. L. AIRET,
J. M. SANDIDGE, A. G. OBER,
D. LANAUX, T. D. MILLER,
B. F. JOUBERT, J. H. OGLESBY,
JAMES LEWIS, JOHN R. CLAY.

Le comité s'assemblera au Salon du Maire le vendredi de chaque semaine, à 7 heures du soir.
25avril—PP

Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre Usine de Stacker,
Appartenant à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.
E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
No. 18 rue Union.
24 oct—73—1 an

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy.
Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.
Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.
Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.
Residence No 168 Esplanade Street.
March 27th

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 10 JUIN.—CLASSE No 137.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me	15me
20	57	46	50	58	85	40	75	74	23	37	65	4	72	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature
Nouvelle Orléans, Louisiane,
ce 10 juin 1874.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
TAXES DE VILLE ET D'ETAT
des années écoulées sont payées aux taux les plus bas possibles, par
BARNETT & CAMMACK,
Courtiers,
10 mai—au 1 jlt.   Au No 12 de la rue Carondelet

Avis important aux contribuables et aux personnes qui paient licences.

Bureau du Percepteur des taxes d'Etat 2ème District, au No 201, de la rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne.

Toutes les taxes d'Etat de l'année 1871 sont actuellement entre les mains du shérif et doivent être payées immédiatement afin d'en éviter les saisies et les ventes. Tous les comptes de licences et de taxes sur capital sont déposés au bureau du shérif. Les taxes de 1872, maintenant dûes, et les taxes de 1873 sur les propriétés foncières payables en 1874 doivent être payées aux bureau ci-dessus immédiatement pour éviter les saisies et les ventes en vertu de la loi 47 relativement à la perception des taxes.
H. H. HARRIS,
Percepteur.
30mai—30f

Important Notice to Tax and License payers.

Office State Tax Collector 2d District, No. 201 Canal Street, New Orleans, La.

All State taxes for the year 1871, are now in the hands of the sheriff, and must be paid immediately to save seizure and sale. All Capital taxes, and License, for the present year, may be found at the sheriff office. The taxes for the year 1872 now delinquent, and the taxes for 1873 on Real Estate, payable in 1874 must be paid at this office immediately to save seizure and sale, under act 47, for the collection of the same.
H. H. HARRIS,
Collector.
may 30—30f

AUX
Contribuables et aux propriétaires.
Je me charge de faire opérer le paiement des TAXES ARRIÉRÉES de VILLE et d'ETAT sous un escompte qui varie de 15 à 65 pour cent sur le montant de la Taxe.
Je me charge aussi de la LOCATION des PROPRIÉTÉS et de la perception de leurs loyers.
E. NAUTRÉ,
29mai—1m   No 79 rue Bienville.

Avis aux contribuables.

Département des finances.

Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 16 mai 1874.

Les comptes de la taxe de la ville de 1874 ayant été préparés et achevés au taux de deux et demi pour cent conformément à une loi adoptée à la dernière session de la Législature, le département est maintenant prêt à recevoir les montants de ces comptes, au comptant, ainsi que l'exige la loi.

Les contribuables n'ont qu'un temps limité pour payer leurs taxes, attendu que tous les comptes qui n'auront pas été payés avant le 16 juin 1874 seront remis à l'avocat de la ville, lequel les percevra le plus tôt possible, et les contribuables devront payer les frais et les pénalités autorisés par la loi.

Il est conséquemment de leur intérêt de s'acquitter immédiatement.
LOUIS SCHNEIDER,
17mai—1m   Administrateur des Finances.

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.
ELKIN & Co.
Au No 168, de la rue du Canal.
Reçoivent en ce moment, des Nattes Canton fantaisie, des Toiles Cirées, des Stores, de genres nouveaux et élégants.
Des Tapis de toute espèce, qu'ils vendent à des prix réduits.   12mai—1m PP.

46.....RUE DE CHARTRES....46
M. BOCHET,
Vendra, au-dessous des prix de New York, tout son grand stock de hautes nouveautés
D'ARTICLES DE MODES
Reçu de France par les steamers français, "Amérique" et "Europe,"
A 50 pour cent
Au-dessous des prix précédents, baisse incroyable. Il faut que tout ce fort stock soit vendu promptement, sans considération de prix coutant, avant son départ pour France, à la fin de mai:
400 caisses Chapeaux de Paille d'enfants fillettes, demoiselles et dames.
400 caisses Pailles
Dernier genre.
300 cartons Fleurs
Beau choix;
1000 cartons Rubans
Gros Grains, Gros Grain moiré, fantaisie, &c. Taffetas bien assortis en couleur et en nuances depuis le No 4 jusqu'au No 60.   7 fév—4m

A. Billet & Co.,
Font savoir au public qu'ils ACHETENT DES MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur agent, M. Miramon, au No. 28 de la rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements ainsi que de la réparation et de l'emballage des meubles. Matelas à recarder. Adressez leurs commandes à $2.
30 avril—6m.

F. BOISSET,
TAPISSIER,
135.........rue Royale.........135
La seule fabrique d'élastiques, pour meubles en Louisiane. Sommiers élastiques sur commande de $25, et au dessus garni. Matelas sur commande, etc. etc. Réparation de meubles en tous genres. Les commandes seront exécutées dans le plus bref délai. Les tapissiers et marchands de meubles sont invités à venir examiner mes élastiques avant de faire leurs achats ailleurs.
12mai—1m

BEAUX MEUBLES
AUX PRIX COUTANTS.
Désirant nous retirer des affaires, nous offrons, AUX PRIX COUTANTS, tout notre stock de beaux meubles de chambres à coucher, salons et salles à manger, bois de rose, en acajou et noyer.
D. KELHAM & Co.
Au No. 36 de la rue Royale.
5 avril—3m.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,
9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Cha. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et S. O. P.
Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur.   15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLABA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 3fps

LEON QUEYROUZE.   OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1an   Nlle-Orléans.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

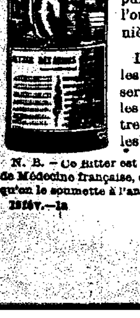

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.
Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.
N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays
18fév—1a